

DEC171506DR05

Décision portant cessation de fonctions de Mme Delphine Thierry-Mieg, agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) au sein de l'unité UPS n° 2841 intitulée CNRS Images

LA DIRECTRICE

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC060013DR05 du 26/01/06 portant nomination de Mme Delphine Thierry-Mieg aux fonctions d'ACMO,

DECIDE :

Article 1^{er} : Il est mis fin aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) exercées par Mme Delphine Thierry-Mieg, dans l'unité du CNRS n°2841, à compter du 01/05/17.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Meudon, le 05/05/2017

La directrice de l'unité
Anne Brucy

Visa du délégué régional du CNRS